

LUTTE ANTI-VECTORIELLE – SURVEILLANCE ET LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES VECTEURS DE MALADIES

BILAN ANNUEL 2025

DEPARTEMENT DU LOIR-ET-CHER (41)



Crédit photo : www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Table des matières

Résumé	2
Surveillance passive d’Aedes albopictus par signalements citoyens	2
Surveillance active d’Aedes albopictus par piégeage	2
Progression de la colonisation dans les communes du département.....	2
Opérations de lutte anti-vectorielle	2
Contexte	4
Contexte épidémiologique	4
Contexte entomologique	4
Surveillance entomologique.....	6
Signalement-surveillance passive	6
Réseau de pièges du Loir-et-Cher	8
Communication auprès des communes concernées	15
Bilan du réseau de pièges.....	16
Surveillance des sites à risque d’importation et établissements sensibles.....	12
Déclarations d’arbovirose	13
Enquêtes entomologiques et prospections	13
Diagnostiques de sites sensibles.....	14
Annexe 1 : Contexte réglementaire	15

Résumé

La surveillance entomologique du moustique *Aedes albopictus* et des cas humains de maladies transmises par les moustiques s'exercent en France hexagonale du 1^{er} mai au 30 novembre. Les résultats de cette surveillance pour le département du Loir-et-Cher sont synthétisés ci-dessous :

Surveillance passive d' <i>Aedes albopictus</i> par signalements citoyens	
5 signalements traités (1 signalement sans traitement)	5 signalement positif 1 enquête entomologique Dont 1 avec présence de vecteurs
Surveillance active d' <i>Aedes albopictus</i> par piégeage	
42 pièges dans 18 communes surveillées 212 relevés	5.3% de relevés exploitables positifs 94.7% de relevés exploitables négatifs 2.8% relevés inexploitable
Progression de la colonisation dans les communes du département	
3 nouvelle commune colonisée 5 communes avec détections ponctuelles (Chaumont-sur-Loire, Blois, Mer, Montrichard-Val-de-Cher et Saint-Aignan)	7 communes colonisées fin 2025 (sur 267 ¹) 18.6% de la population départementale concernée par un risque potentiel d'arbovirose
Opérations de lutte anti-vectorielle	
3 enquête entomologique Dont 2 pour arbovirose	0 avec présence de vecteurs 0 traitements LAV réalisés

¹ Source, DGCL, Open collectivités

Le département de Loir-et-Cher comptait, au 31/12/2022, trois communes déclarées colonisées par le moustique tigre : Saint-Aignan, Candé-sur-Beuvron et Chambord. Au 31/12/2023 s'ajoute la commune de Lamotte-Beuvron. Aucune nouvelle commune n'est à ajouter en 2024. Au 31/12/2025 s'ajoutent les communes de Nouan-Le-Fuzelier, Blois et La Chaussée-Saint-Victor.

La période d'activité du moustique tigre est définie de mai à novembre en métropole, mais en pratique, en Centre-Val de Loire comme dans les départements limitrophes, le moustique tigre est essentiellement présent de juillet à octobre, avec des traces en juin et novembre.

Il y a eu cinq détections ponctuelles, dont une sur la commune déjà colonisée de Saint-Aignan.

Il n'y a eu que cinq signalements cette année dans le département du Loir-et-Cher, tous positifs.

En dehors des détections de moustique tigre, aucune autre espèce de moustique exotique vecteur de maladie n'a été détecté dans le département de Loir-et-Cher. Aucun traitement de lutte anti vectorielle n'a été déclenché en 2025 autour de nouveau foyer de colonisation.

Interventions autour des cas : Deux cas confirmés de Dengue importée ont été signalés dans le département de Loir-et-Cher, et ont conduit à une prospection entomologique. Aucune des deux n'a permis de détecter la présence de vecteurs adultes.

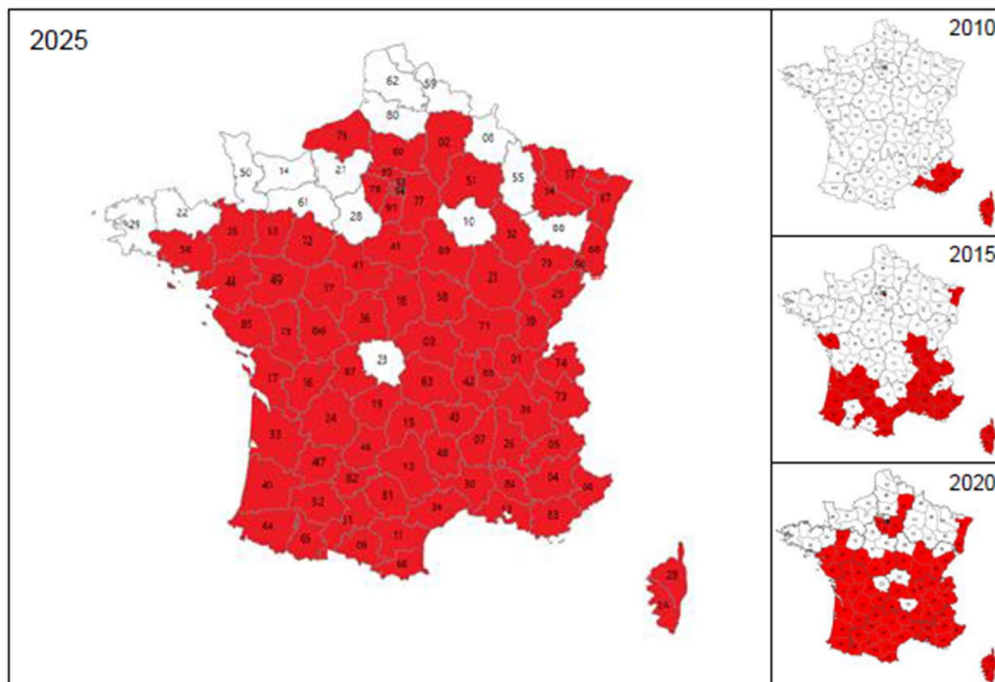
Contexte

Contexte épidémiologique

En 2024 la France métropolitaine a de nouveau été marquée par une circulation importante des arboviroses, principalement des cas de dengue importés, dans un contexte de reprise épidémique dans les départements français d'Amérique. L'année a également été caractérisée par une progression des cas de dengue autochtones, ainsi que par une hausse notable des cas de fièvre du Nil occidental. Ces éléments soulignent la dynamique croissante des arboviroses et rappellent l'importance du dispositif de surveillance et de lutte.

Contexte entomologique

Arrivé en 2004 dans le Sud de la France, le moustique tigre vecteur *Aedes albopictus*, a réussi à coloniser, au 1^{er} janvier 2025, 81 départements sur les 96 métropolitains en seulement 21 ans. Cette colonisation rapide s'est faite par transport passif le long des voies de communications. Parmi ces 81 départements colonisés, on retrouve tous les départements du Centre-Val de Loire à l'exception de l'Eure-et-Loir.



Carte des départements de France métropolitaine où l'installation d'*Aedes albopictus* est connue au 1^{er} janvier 2025 et évolution depuis 2010.

Au 31 décembre 2025, deux nouveaux départements étaient colonisés : L'Aube et L'Eure-et-Loir.

Au niveau régional, 37 nouvelles communes ont été colonisées en 2025 ce qui porte désormais la part de la population exposée à un risque potentiel d'arbovirose à 43.5% dans notre région.

A ce jour, sur le département du Loir-et-Cher, 7 communes sont considérées comme colonisées par *Aedes albopictus*.

Surveillance entomologique

La surveillance entomologique s'exerce à l'aide de deux outils : la surveillance passive qui repose sur le recueil des signalements de particuliers et la surveillance active qui consiste à installer des pièges pondoirs pour rechercher des œufs de moustiques.

Signalement-surveillance passive

L'État a mis en place un portail permettant au citoyen de pouvoir signaler la présence de moustique tigre sur un lieu ([site de signalement du moustique tigre. \(anses.fr\)](https://www.anses.fr/fr/signalement-moustique-tigre)).

INOVALYS a mis en place un lien² sur son site internet pour permettre l'envoi de messages et faciliter ainsi la déclaration de la part des particuliers.

Le nombre de signalements reçus en 2025 reste faible même s'il est supérieurs à celui de 2024. L'année record reste 2022, qui avait été une année particulièrement chaude et humide en début de printemps, entraînant une émergence brutale et importante des moustiques, à l'origine de nombreuses nuisances.

INOVALYS Tours a reçu et traité au total 41 demandes d'interventions pour 2025, la plupart au mois d'août.

Seulement cinq de ces demandes concernaient le Loir-et-Cher, toutes positives, sur les communes de Blois et La Chaussée-Saint-Victor.

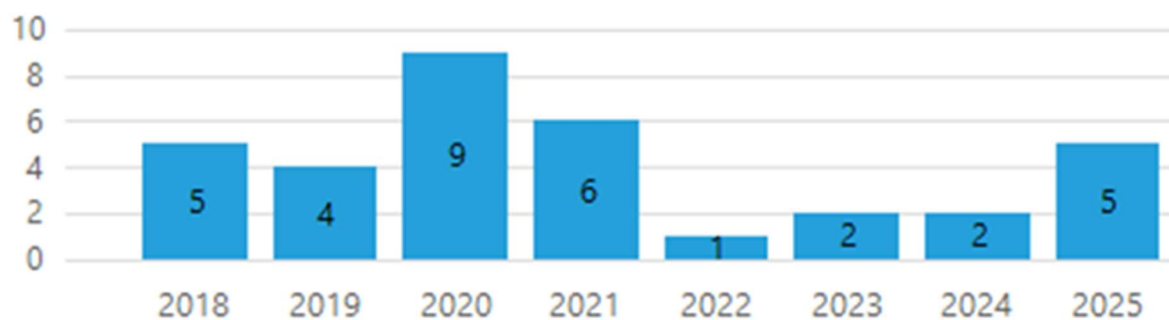
Le nombre de signalement semble donc en augmentation par rapport aux années précédentes.

²[Surveillance du moustique tigre : Inovalys aux aguets !](#)

Tous ces signalements ont été émis depuis le portail signalement-moustique.fr.

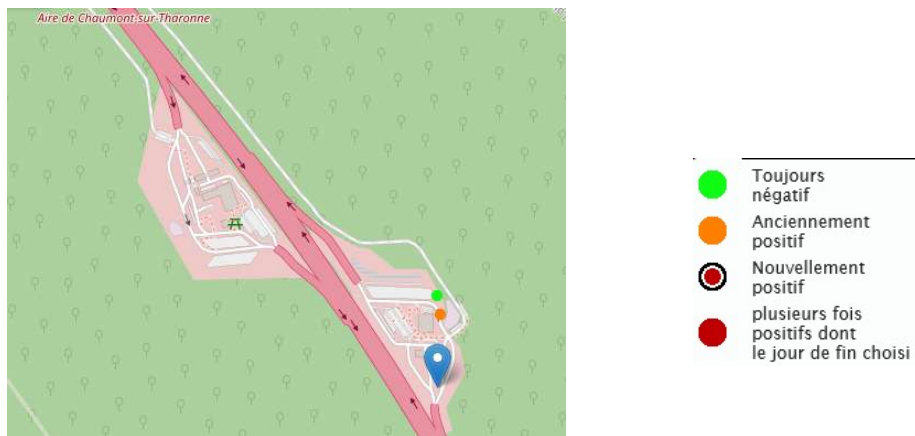
Numéro	Date de signalement	Dpt	Commune	Relance?	Conclusion	Prospection?	Date fin opération
25-08-03153	16/08/2025	41	LA-CHAUSSEE-SAINT-VICTOR		Positif - Vecteur adulte	OUI	29/08/2025
25-08-05955	29/08/2025	41	BLOIS		Positif - Vecteur adulte	OUI	03/10/2025
25-09-01760	06/09/2025	41	BLOIS		Positif - Vecteur adulte	Non	03/10/2025
25-09-01892	07/09/2025	41	BLOIS		Positif - Vecteur adulte	Non	03/10/2025
25-10-00665	07/10/2025	41	LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR		Positif - Vecteur adulte	Non	21/11/2025

Nombre de demandes d'interventions par année

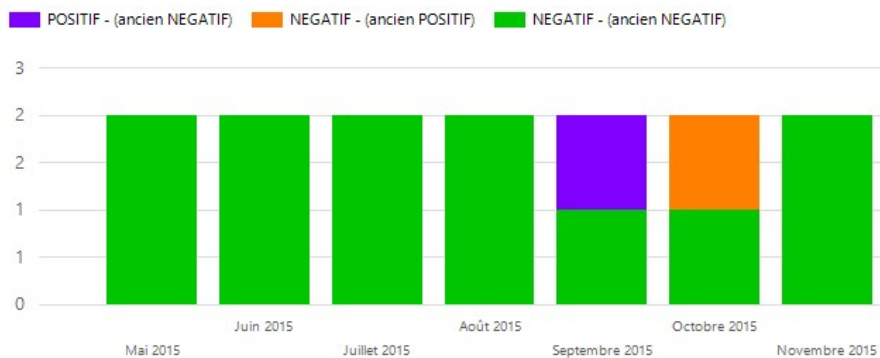
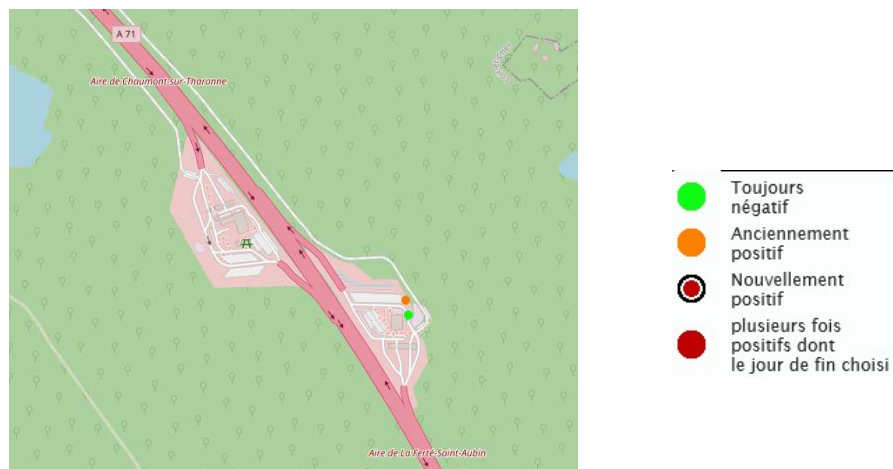


Réseau de pièges du Loir-et-Cher

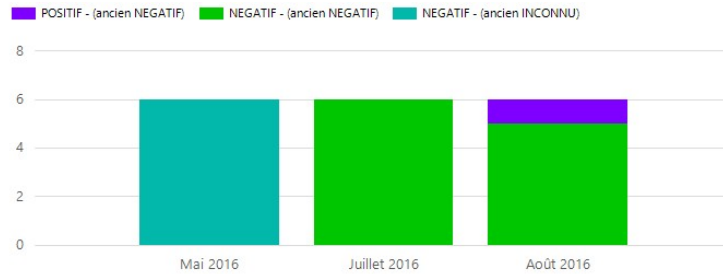
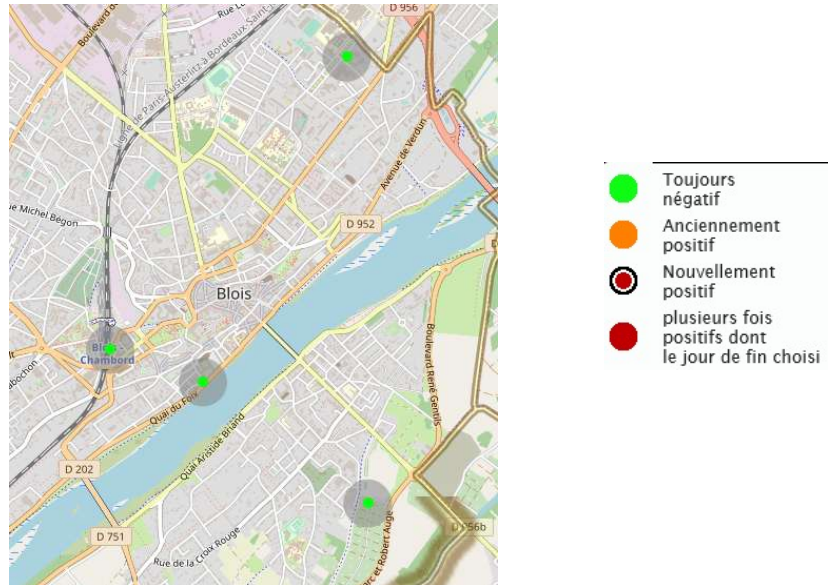
La première année de surveillance par pièges pondoirs dans le Loir-et-Cher remonte à 2014. Deux pièges avaient été posés sur l'aire d'autoroute de La Ferté St Aubin (Chaumont-sur-Tharonne). L'un d'eux s'est révélé ponctuellement positif.



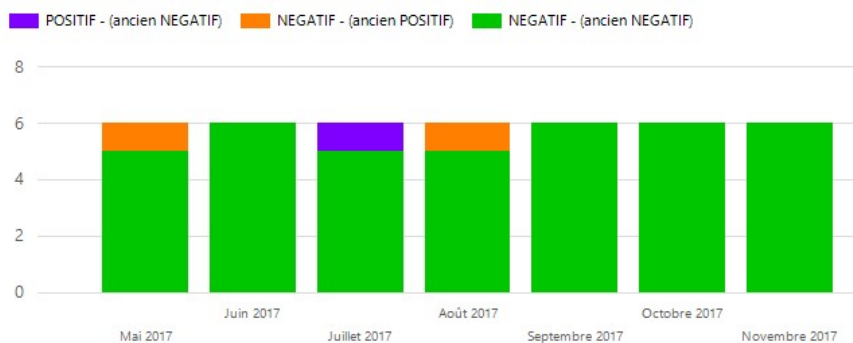
En 2015, la surveillance par piège a été renouvelée aux mêmes emplacements. Un piège s'est révélé ponctuellement positif, sur les sept relevés de la saison de surveillance



En 2016, la surveillance par piège a été renouvelée par deux pièges aux mêmes emplacements et un des pièges a de nouveau été ponctuellement positif mais il n'y a eu que trois relevés sur l'année. Quatre pièges ont été ajoutés sur Blois, amenant le total à six pièges pour le département. Les pièges de Blois sont restés négatifs sur cette première année de surveillance :



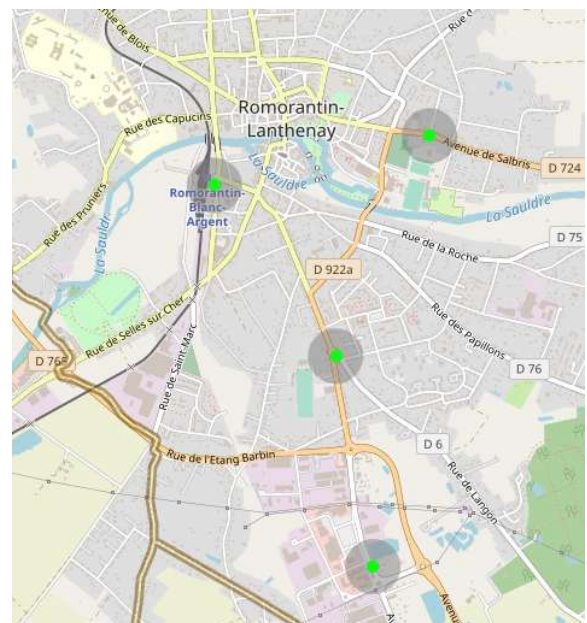
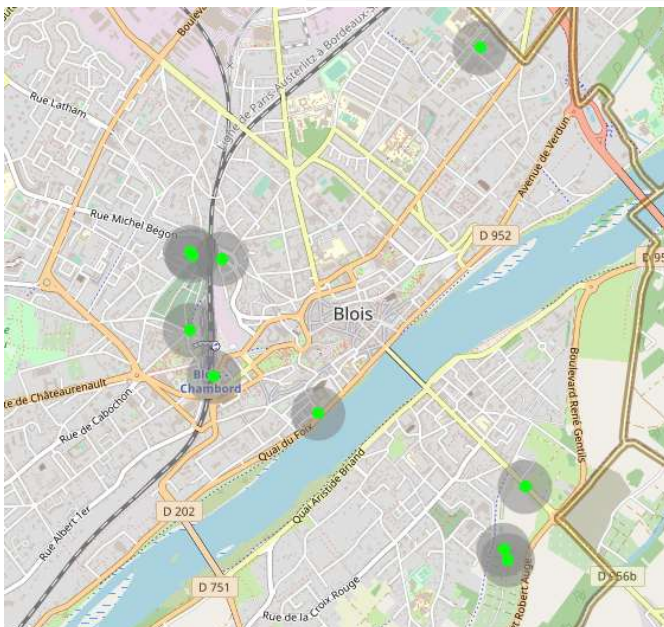
En 2017, la surveillance sur Blois a été renouvelée avec quatre pièges aux mêmes emplacements, qui sont restés négatifs sur toute la saison. Deux pièges ont été posés sur l'aire d'autoroute de Chaumont-sur-Tharonne, dont un s'est révélé positif de manière ponctuelle.



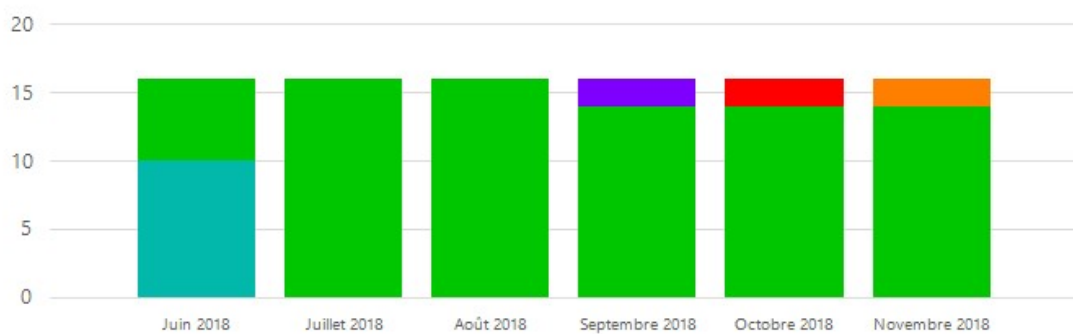
En 2018, le nombre de pièges est porté à 16 (sur les communes de Blois, Romorantin et Chaumont-sur-Tharonne), suite à des signalements positifs sur le quartier du marais et celui du cimetière, à Blois, et sur Romorantin. Encore une fois, seul un piège de l'aire d'autoroute de Chaumont-sur-Tharonne s'est relevé positif, mais cette fois-ci lors de deux relevés consécutifs.

Nombre de pièges pondoires par commune en 2018

Région / département / Commune	Positif vecteur	Autres	Total
Loir-et-Cher		16	16
BLOIS		10	10
CHAUMONT-SUR-THARONNE		2	2
ROMORANTIN-LANTHENAY		4	4



- POSITIF - (ancien POSITIF)
- NEGATIF - (ancien POSITIF)
- NEGATIF - (ancien INCONNU)
- POSITIF - (ancien NEGATIF)
- NEGATIF - (ancien NEGATIF)



En 2019, la surveillance est renouvelée sur les mêmes emplacements (16 pièges pondoires). C'est la première année où les pièges de l'aire d'autoroute sont restés négatifs toute la saison. Les autres pièges restant également négatifs.



En 2020, l'ARS Centre Val de Loire prend en charge le dossier moustique tigre sur le département du Loir-et-Cher.

Trente pièges sont posés en début de campagne de surveillance. En cours de campagne, quatre pièges sont posés à Candé-sur-Beuvron suite à un signalement de particulier positif sur cette commune. Le moustique sera retrouvé dans un de ces pièges, de manière ponctuelle (piège positif). Deux nouveaux pièges sont également ajoutés à Chambord en cours de campagne, suite à un relevé positif sur un des pièges initiaux. Sur l'ensemble de la saison, deux pièges se seront donc révélés positifs.

Loir-et-Cher	36
BLOIS	8
CANDE-SUR-BEUVRON	4
CHAMBORD	6
CHAUMONT-SUR-LOIRE	3
CHAUMONT-SUR-THARONNE	2
ROMORANTIN-LANTHENAY	3
SAINT-AIGNAN	3
VENDOME	5
VINEUIL	2

Nombre de pièges pondoires par commune en 2020

De 2021 à 2025 le réseau de pièges a évolué ainsi :

ANNEE	2021	2022	2023	2024	2025
Beauce-la-Romaine				2	2
Blois	8	8	8	6	6
Candé sur Beuvron	1	3			
Chambord	4	5	1	1	1
Chaumont sur Loire	3	3	3	3	3
Chaumont sur Tharonne	2	5	1	1	1
Cheverny		5	1	1	1
Cour-Cheverny			3	3	3
La-Chaussée-Saint-Victor					2
Lamotte-Beuvron			5	3	1
Mer		4	2	2	2
Montrichard val de Cher			3	3	3
Nouans-le-Fuzelier					2
Nouans-sur-Loire		1			
Pierrefitte sur Sauldre					2
Romorantin	3	3	3	3	3
Saint-Aignan	3	3	2	2	2
Saint-Laurent		2			
Salbris				3	3
Vallièrre-Les-Grandes	2	2			
Vendôme	5	5	5	3	3
Vineuil	2	2	2	2	2
TOTAL	33	51	39	38	42

Et la typologie des pièges était la suivante :

ANNEE	2021	2022	2023	2024	2025
gde agglo >20k	18	18	18	14	14
petite aire urbaine			3	8	14
risque d'import	3	7	4	4	4
site sensible					
site touristique	9	21	14	12	10
suite à signalement	3	5			

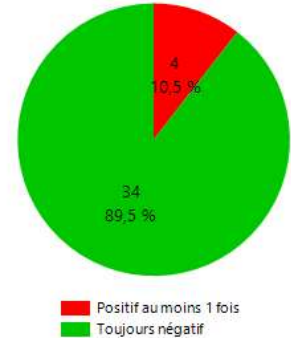
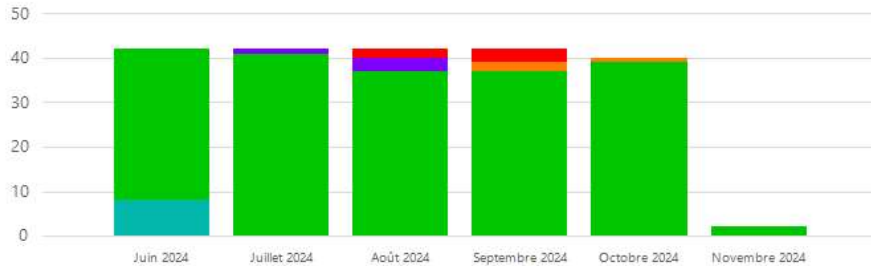
Le pourcentage de piège positifs est encore en baisse : 10.5% contre 12.8% en 2023 :

Nombre de gîtes et pièges par résultat

Point de vue : Année (2024) - Mois (Tous) - Région (Centre-Val de Loire) - Département (Loir-et-Cher) - Commune (Tous) - Statut Piège (Tous) - Type Piège (Tous) - Réseau région (Tous) - Réseau (Tous) - Secteur (Tous)

Evolution de la répartition des relevés positifs et négatifs

■ POSITIF - (ancien POSITIF)
 ■ NEGATIF - (ancien POSITIF)
 ■ NEGATIF - (ancien INCONNU)
 ■ POSITIF - (ancien NEGATIF)
 ■ NEGATIF - (ancien NEGATIF)



	Nb de tournées	Nb GITE	Nb PIEGE	Total G/P	Nb G/P relevés	Relevés	Relevés précédents	Relevés précédents	Relevés précédents	Relevés	Relevés précédents	Relevés précédents
						Négatif	INCONNU	NEGATIF	POSITIF	Positif	NEGATIF	POSITIF
Juin 2024	5		38	38	42	42	8	34				
Juillet 2024	5		38	38	42	41		41		1	1	
Août 2024	5		38	38	42	37		37		5	3	2
Septembre 2024	5		38	38	42	39		37	2	3		3
Octobre 2024	5		36	36	40	40		39	1			
Novembre 2024	1		2	2	2	2		2				

SI-LAV - Rapport du 14/03/2025 14:45:11 - Page 1 / 1

Sur Saint-Aignan le piège de l'aire de pique-nique avait été supprimé. Les deux pièges restants n'ont produit aucun signal positif sur la campagne 2023.

localisation approximative	juin	juin	juillet	juillet	août	août	septembre	septembre	octobre	octobre	novembre	novembre
aire d'arrivée des animaux	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
hébergements	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS

En 2024 un piège a été ajouté, sur la nouvelle aire de parkings. Les relevés montrent la présence de moustique tigre actif entre juillet et septembre, probablement apportés par les visiteurs :

localisation approximative	MAI	JUIN	JUIN	JUILLET	JUILLET	AOUT	AOUT	SEPT	SEPT	OCT	OCT
Nouveau parking parc	RAS	RAS	RAS	RAS	41	24	27	47	RAS	RAS	RAS
aire d'arrivée des animaux	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS

En 2025 ce piège apparait moins positif :

Localisation approximative	JUIN	JUIN	JUILLET	JUILLET	AOUT	AOUT	SEPT	SEPT	OCT	OCT
Nouveau parking parc	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	30	RAS	RAS	RAS
aire d'arrivée des animaux	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS

Le piège laissé à Chaumont-sur-Tharonne, sur le Center Parcs a montré plusieurs signaux ponctuels en 2023, laissant penser que la présence du moustique se fait plus constante :

localisation ap	juin	juillet	aout	septembre	octobre	novembre
center parcs	RAS	23	RAS	2	32	RAS

En 2024 ce piège était constamment négatif :

localisation a	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT
center parcs	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS

En 2025 il est de nouveau positif :

Localisation a	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT
center parcs	RAS	RAS	25	61	RAS

Le piège laissé à Chambord au niveau des restaurants n'a pas donné de signal positif en 2023.

localisation approximative	juin	juillet	aout	septembre	octobre	novembre
au niveau des restaurants	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS

En 2024 ce piège était toujours négatif :

localisation approximative	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT
au niveau des restaurants	RAS	HP	RAS	RAS	RAS

En 2025 il est également négatif :

Localisation approximative	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT
au niveau des restaurants	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS

Le nombre de relevés non exploitables (statuts seau perdu, polystyrène perdu, seau pas accessible et relevé non effectué) est de 2.8% en 2025 soit beaucoup plus qu'en 2024 (1.0% en 2024, 2.3% en 2023, 3.6% en 2022, 3.3% en 2021 et 10.5% en 2020).

Il n'y a pas d'explications particulières à cette augmentation qui ne concerne que des relevés ponctuels sur des pièges différents.

Statut Piège		Nombre	%
Tout OK	RAS	200	94,3%
Seau sec	S	4	1,9%
Polystyrène perdu	PP	3	1,4%
Seau perdu	SP	3	1,4%
Polystyrène retrouvé hors du piège	HP	1	0,5%
Seau renversé et sec	RS	1	0,5%
Seau renversé	R	0	0,0%
Seau pas accessible	SPA	0	0,0%

L'ensemble des pièges ont été récupérés lors de la dernière relève en octobre.

Communication auprès des communes concernées

Les maires des communes concernées par la pose d'un ou plusieurs piège pondoir ont été informés par un premier mail général de la délégation départementale de l'ARS en première quinzaine de mai puis un second mail plus précis d'Inovalys à l'issue de la tournée initiale de pose, avec les fiches de positionnement exact de tous les pièges les concernant. L'information des organismes privés s'est faite en même temps que celle des communes, aucun nouveau piège n'étant implanté cette année.

Bilan du réseau de pièges

Les communes de Saint-Aignan, Candé-sur-Beuvron et Chambord sont, en 2022, les premières communes déclarées colonisées du département.

En 2023 s'ajoute la commune de Lamotte-Beuvron.

En 2024 il n'y a pas de nouvelle commune colonisées par *Aedes albopictus*.

En 2025 s'ajoutent les communes de Blois, La Chaussée-Saint-Victor et Nouan-Le-Fuzelier.

nom du piège	Commune ds SI-LAV	zone	Localisation approximative	JUIN	JUIN	JUILLET	JUILLET	AOUT	AOUT	SEPT	SEPT	OCT	OCT	NOV	NOV
P41-24-008	Beauce-la-Romaine	petite aire urbaine	Cimetière, avenue Chanzy	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS			
P41-24-009	Beauce-la-Romaine	petite aire urbaine	Lotissement, clos de la Croix Rabinet	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS			
P41-24-001	Blois	gde agglo >20k	Centre médical - complexe sportif zone ouest de Blois	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS			
P41-24-003	Blois	gde agglo >20k	Cimetière secteur sud de Blois	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS			
P41-16-003	Blois	gde agglo >20k	Gare	RAS		S		RAS		7		RAS			
P41-18-003	Blois	gde agglo >20k	à l'intérieur du cimetière	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS			
P41-16-001	Blois	gde agglo >20k	hopital	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS			
P41-20-001	Blois	gde agglo >20k	Rue Alexandre Vezin sur P Transdev Loir et Cher, ferrailleux en face	RAS		S		RAS		RAS		RAS			
P41-20-030	Chambord	site touristique	au niveau des restaurants	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS			
P41-20-020	Chaumont sur Loire	site touristique	Parking	RAS		S		43		RAS		RAS			
P41-20-021	Chaumont sur Loire	site touristique	cimetière, rue du village neuf	RAS		S		RAS		PP		RAS			
P41-20-022	Chaumont sur Loire	site touristique	rue maréchal de Lattre, hotel, maison abandonnée	RAS		SP		RAS		PP		RAS			
P41-22-008	Chaumont sur Tharonne	site touristique	center parcs , domaine les hauts de bruyères flux de touristes	RAS		RAS		25		61		RAS			
P41-23-004	Cheverny	site touristique	petit parking devant la Mairie	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS			
P41-23-001	Cour-Cheverny	site touristique	rue du Clos de la Borderie	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS			
P41-23-002	Cour-Cheverny	site touristique	Route de Blois	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS			
P41-23-003	Cour-Cheverny	site touristique	Av Des Combattants d'AFN devant Gymnase-tennis club	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS			
P41-25-005	La-Chaussée-Saint-Victor	petite aire urbaine	Rue des Lilas, devant le numéro 23, dans le massif.												RAS
P41-25-006	La-Chaussée-Saint-Victor	petite aire urbaine	devant l'école maternelle, dans un buisson.												RAS
P41-22-012	Lamotte-Beuvron	site touristique	Derrière la gare, rue lecouteux	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS			
E41-22-001	Mer	risque d'import	Plate forme colisposte, 19 rue des brosilons	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
E41-22-002	Mer	risque d'import	ID logistics France, Avenue robert Bauer Rd Point,	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	7	RAS	RAS	RAS	
P41-23-005	Montrichard val de Cher	petite aire urbaine	parking centre de santé de Montrichard	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS			
P41-23-006	Montrichard val de Cher	petite aire urbaine	parking relais gare, transporteur et centre commer	SP		RS		RAS		RAS			2		
P41-23-007	Montrichard val de Cher	petite aire urbaine	croisement rue de la bonnetrie et 38 rue des bois	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS			
P41-25-001	Nouans-le-Fuzelier	petite aire urbaine	Proche mairie et commodités, avenue de la Mairie	RAS		99		28							
P41-25-002	Nouans-le-Fuzelier	petite aire urbaine	parking proche camping, salle de sport / fêtes, piscine	RAS		134		186							
P41-25-003	Pierrefitte sur Sauldre	petite aire urbaine	1 rue des pinsons							RAS			RAS		
P41-25-004	Pierrefitte sur Sauldre	petite aire urbaine	1 rue des fossés							RAS			RAS		
P41-20-005	Romorantin	gde agglo >20k	rue de plaisance, transporteurs routiers	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS			
P41-20-006	Romorantin	gde agglo >20k	bd Jean -Jaurès, gare SNCF	HP		RAS		RAS		RAS		RAS			
P41-20-007	Romorantin	gde agglo >20k	cimetière, près abri-bus rue Jean Monnet	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS			
E41-20-013	Saint-Aignan	risque d'import	Nouveau parking parc	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	90	RAS	RAS	RAS	RAS	
E41-20-014	Saint-Aignan	risque d'import	aire d'arrivée des animaux	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	
P41-24-004	Salbris	petite aire urbaine	Cimetière, avenue de la résistance	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS			
P41-24-005	Salbris	petite aire urbaine	Lotissement, impasse des Nanettes	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS			
P41-24-006	Salbris	petite aire urbaine	Déchetterie, société de construction	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS			
P41-20-009	Vendôme	gde agglo >20k	rue de la tuilerie, entrée cimetière, proche gare	RAS		RAS		RAS		RAS			SP		
P41-20-011	Vendôme	gde agglo >20k	rampe du chateau (rue ferme)	RAS		RAS		RAS		RAS			RAS		
P41-24-007	Vendôme	gde agglo >20k	Bd de l'Industrie	RAS		RAS		RAS		RAS			RAS		
P41-20-003	Vineuil	gde agglo >20k	av du Gl De Gaulle, Hôtel Kyriad accès D956	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS			
P41-20-004	Vineuil	gde agglo >20k	cimetierre	RAS		RAS		RAS		PP		RAS			

Résultats des pièges							
 	NEGATIF	 	RAS Rien à signaler	 	RS Seau Renversé et Sec	 	SP Seau Perdu
 	POSITIF	 	X POSITIF (Nb d'œufs)	 	S Seau Sec	 	PP Polystyrène Perdu
 	Relevé exploitable (NEGATIF)	 		 	HP Polystyrène Hors piège	 	SPA Seau Pas Accessible
 	Relevé non exploitable	 		 	R Seau Renversé	 	NR Non Relevé

Surveillance des sites à risque d'importation et établissements sensibles

Il s'agit en particulier d'hôpitaux avec service d'accueil des urgences. Il n'y a pas actuellement, au vu de l'état de colonisation par le vecteur, de sites sensibles en surveillance sur le département du Loir-et-Cher, à l'exception du Zooparc de Beauval, qui présente un risque d'importation via les animaux.

En 2020, trois pièges ont été posés sur le zooparc, avec relevé bimensuel :

nom du piège	localisation approximative	juillet	juillet	août	août	septembre	septembre	octobre	octobre	novembre	novembre
BM41-20-013	aire de pique nique	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	HP	RAS	RAS	PP	HP
BM41-20-014	aire d'arrivée des animaux	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
BM41-20-015	aire d'arrivée des animaux	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS

En 2021, un des pièges a été deux fois consécutives positif. Une enquête terrain a été faite, qui n'a pas permis d'identifier la présence de vecteurs adultes ou de gîtes larvaires implantés. Ce piège, situé sur l'aire de pique-nique aura probablement détecté un imago apporté par un touriste mais qui n'a pas réussi à s'implanter durablement, les pièges suivants étant négatifs :

nom du piège	localisation approximative	juin	juin	juillet	juillet	août	août	septembre	septembre	octobre	octobre	novembre	novembre
BM41-20-013	Aire de pique nique	RAS	RAS	RAS	RAS	HP	RAS	70	35	RAS	RAS	RAS	RAS
BM41-20-014	Aire d'arrivée des animaux	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
BM41-20-015	Aire d'arrivée des animaux	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	HP	RAS	RAS

En 2022, un piège a été deux fois consécutives positif, en juin et juillet, et les deux autres pièges positifs une fois en juin et septembre. La distance entre les deux premiers pièges positifs de juillet et l'impossibilité d'effectuer une démoustication sur le zooparc ont conduit à classer la commune colonisée. :

nom du piège	localisation approximative	juin	juin	juillet	juillet	août	août	septembre	septembre	octobre	octobre	novembre	novembre
E41-20-013	aire de pique nique	RAS	50	5	RAS	RAS	RAS	SPA	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
E41-20-014	aire d'arrivée des animaux	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	8	RAS	RAS	RAS	RAS
E41-20-015	hébergements	RAS	RAS	38	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS

En 2023, le piège de l'aire de pique-nique a été supprimé en raison de travaux de réaménagement de la zone. Tous les relevés étaient négatifs :

nom du piège	localisation approximative	juin	juin	juillet	juillet	août	août	septembre	septembre	octobre	octobre	novembre	novembre
E41-20-014	aire d'arrivée des animaux	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
E41-20-015	hébergements	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS

En 2024 un nouveau piège a été posé sur le nouveau parking. Quatre relevés ont été positifs, indiquant bien que le principal risque d'apport de vecteurs sur le parc est lié au flux de touristes et non au flux d'animaux, à l'image des résultats de 2021 :

nom du piège	localisation approximative	MAI	JUIN	JUIN	JUILLET	JUILLET	AOUT	AOUT	SEPT	SEPT	OCT	OCT	NOV	NOV
E41-20-013	Nouveau parking parc	RAS	RAS	RAS	RAS	41	24	27	47	RAS	RAS	RAS		
E41-20-014	aire d'arrivée des animaux	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS		

En 2025 un seule relevé positif, encore une fois sur l'aire de parking :

nom du piège	Localisation approximative	JUIN	JUIN	JUILLET	JUILLET	AOUT	AOUT	SEPT	SEPT	OCT	OCT	NOV	NOV
E41-20-013	Nouveau parking parc	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	90	RAS	RAS	RAS		
E41-20-014	aire d'arrivée des animaux	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS		

Déclarations d'arbovirose

Deux cas déclarés de Dengue ont circulé dans le département du Loir-et-Cher en 2025 et ont conduit à une enquête terrain, la phase de virémie (période pendant laquelle le virus circule dans leur sang et peut contaminer le moustique qui peut par la suite transmettre la maladie à son tour) étant propice à une contamination autochtone. Ces deux prospections n'ont montré aucune présence de vecteurs adultes ou à l'état larvaire.

Enquêtes entomologiques et prospections

Il y a pas eu trois prospections entomologiques en 2025 dans le département du Loir-et-Cher. Une quatrième, sur Blois pour signalement, a été annulée, la commune «étant entre temps passée colonisée suite à deux autre signalements plus éloignés.

Prospections réalisées en 2025	Motif	Date	Présence Mairie / PM?	Présence Vecteur?	Nuisances?	Traitmt	Nb total de lieux	Nb d' absents	Nb d' incomplets	Nb de refus	Nb de visites
EE 80-41-25-06-00765 Saint Aignan	Arbo	06/06/2025	Oui	Non	Non	Non	4	0	0	0	4
EE100-41-25-08-04145 La Chaussée Saint Victor	Sign	26/08/2025	Oui	OUI	Non	Non	41	16	0	0	25
EE107-41-25-09-00317 Blois	Sign	Annulée	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EE109-41-25-09-01180 Blois	Arbo	05/09/2025	Oui	Non	Non	Non	16	8	0	1	7

La prospection sur La Chaussée-Saint-Victor a permis de détecter la présence de vecteurs adultes à deux endroits, mais avec une pression de nuisance très faible. L'enquête ne permettait pas de conclure à la colonisation de la commune mais un second signalement début octobre, plus éloigné du premier, a permis de statuer sur la colonisation de la commune, par ailleurs proche de Blois déjà colonisée.

Diagnostiques de sites sensibles

Aucun diagnostic de site sensible réalisé en 2025 car il n'y en avait pas sur la nouvelle commune colonisée.

Annexe 1 : Contexte réglementaire

- *Décret n°2019-258 du 29 mars 2019 relatif à la prévention des maladies vectorielles*
- *Arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux modalités de mise en œuvre des missions de surveillance entomologique d'intervention autour des détections et de prospection, traitement et travaux autour des lieux fréquentés par les cas humains de maladies transmises par les moustiques vecteurs.*
- *Arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux conditions d'habilitation par le directeur général de l'agence régionale de santé des organismes de droit public ou de droit privé pris en application de l'article R. 3114-11 du code de la santé publique*
- *Arrêté du 23 juillet 2019 fixant la liste des départements où est constatée l'existence de conditions entraînant le développement ou un risque de développement de maladies humaines transmises par l'intermédiaire de moustiques et constituant une menace pour la santé de la population*
- *Articles L 1311-1, L 1311-2, L6111-2 et L6144-1 du Code de la santé publique*

Les évolutions réglementaires ne sont toutefois pas achevées, la loi de 1964 confie toujours aux conseils départementaux un certain nombre de missions, qui doivent actuellement s'entendre comme étant les missions relatives à la démoustication de confort (compétence exercée dans les zones littorales du sud et de l'ouest).

L'agence régionale de la santé (ARS) a mis en place un dispositif de lutte anti vectorielle dans les 6 départements de la région Centre-Val de Loire, conformément à la réglementation en vigueur.

Le risque sanitaire lié aux arbovirus Chikungunya, Dengue, puis Zika, doit être pris en considération par les établissements de santé, en application des arrêtés ministériels du 23 juillet 2019, des règles d'hygiène visées dans les articles L 1311-1 et 2 du Code de Santé Publique et des préconisations des articles L 6111-2 et L 6144-1 du CSP.

Ces dispositions concernent à la fois la prise en charge et la protection du patient mais également les actions de lutte contre la propagation du moustique vecteur dans l'établissement.